

*Sous la direction de*  
Solange Lefebvre

**LE PATRIMOINE RELIGIEUX  
DU QUÉBEC**

*Éducation et transmission du sens*

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <b>Présentation et remerciements</b> . . . . . | 13 |
|--|----|

## **Préface**

|   |    |
|---|----|
| Des défis collectifs face au patrimoine religieux,<br><i>par Jocelyn Groulx</i> . . . . . | 17 |
|---|----|

## **Introduction**

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| <i>par Solange Lefebvre</i> . . . . . | 19 |
|---------------------------------------|----|

## PARTIE I

### **Visions du patrimoine religieux**

|  |    |
|--|----|
| Le patrimoine religieux au Québec : difficultés<br>et défis de transmission, <i>par Mario Dufour</i> . . . . . | 35 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| Prolégomènes à une base de données multimédia<br>du patrimoine religieux immatériel du Québec : conserver<br>pour communiquer,<br><i>par Laurier Turgeon et Louise Saint-Pierre</i> . . . . . | 47 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Un patrimoine en mouvance : l'apport décisif des communautés<br>non chrétiennes, <i>par Pierre Anctil</i> . . . . . | 67 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Entre le matériel et l'immatériel : quelques considérations<br>sur la transmission du sens du patrimoine religieux,<br><i>par Bernard Brodeur</i> . . . . . | 87 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| La sauvegarde et la transmission du patrimoine religieux :<br>quelques réflexions sur la dimension mondiale,<br><i>par Christina Cameron</i> . . . . . | 99 |
|--|----|

|   |     |
|---|-----|
| Les goûts du patrimoine religieux, <i>par Olivier Bauer</i> . . . . . | 109 |
|---|-----|

|  |     |
|--|-----|
| « Te Deum » pour un « Déluge » et pour un « Requiem »,<br><i>par Dominique Ponnaud</i> . . . . . | 123 |
|--|-----|

PARTIE II  
Éduquer au patrimoine

|  |     |
|--|-----|
| <b><i>Enjeux séculiers</i></b> . . . . .   | 137 |
| La signification culturelle du patrimoine religieux,<br><i>par Pierre Lucier</i> . . . . .   | 139 |
| Pourquoi sauver le patrimoine religieux québécois ?<br><i>par François-Marc Gagnon</i> . . . . .   | 151 |
| Baliser la conception d'une exposition sur le patrimoine religieux<br>pour améliorer son traitement, <i>par Colette Dufresne-Tassé</i> . . . . .                   | 157 |
| <b><i>Enjeux religieux</i></b> . . . . .   | 177 |
| Les langages du patrimoine religieux et la « survie du sacré » :<br>les transformations de l'ecclésiologie du lieu ecclésial,<br><i>par Marc Pelchat</i> . . . . . | 179 |
| Des visées croisées à l'occasion du patrimoine « religieux » :<br>résistance théologique, questions et tensions,<br><i>par Maxime Allard</i> . . . . .             | 195 |
| La sacristine et le conservateur : rites sacrés et pratiques muséales<br>au monastère des Ursulines de Québec,<br><i>par Christine Cheyrou</i> . . . . .           | 209 |
| Tradition religieuse et patrimoine culturel dans la communauté<br>juive québécoise, <i>par Steven Lapidus</i> . . . . .  | 273 |
| Transmettre le patrimoine spirituel : point de vue de l'Église<br>orthodoxe, <i>par Michel Naggar†</i> . . . . .   | 285 |
| La pratique du concert de musique sacrée : un nouvel outil<br>de diffusion de la culture religieuse, <i>par Sylvain Caron</i> . . . . .                            | 301 |

**PARTIE III**  
**Histoires de transmission**  
**et de sauvegarde**

|  |     |
|--|-----|
| <i>Des expériences vécues</i> .....  | 315 |
| Le patrimoine vivant de l'église unie Saint-James,<br><i>par Rob Bull</i> .....  | 317 |
| Le sauvetage d'une église, la survivance d'une communauté,<br><i>par André-A. Lafrance</i> .....   | 337 |
| La formation de la relève en muséologie et en patrimoine<br>religieux chez les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal,<br><i>par Monique Lanthier</i> .....  | 347 |
| La préservation et la valorisation de l'œuvre d'éducation<br>et d'enseignement d'une communauté enseignante :<br>l'exemple de la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne,<br><i>par Anik Meunier, avec la collaboration</i><br><i>de Marie-Hélène Vendette</i> ..... | 353 |
| Découvrir le patrimoine (religieux) en classe,<br><i>par Robert Cadotte</i> .....  | 363 |
| Le patrimoine religieux dans un programme québécois d'éthique<br>et de culture religieuse, <i>par Denis Watters</i> .....  | 373 |
| <i>Des initiatives locales</i> .....   | 387 |
| Le Musée des religions de Nicolet .....  | 389 |
| La route des clochers .....  | 390 |
| Le Festival du cinéma religieux et humaniste de Saint-Séverin...   | 391 |
| La coopérative académique du Québec, coop de solidarité .....  | 392 |
| Le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré,<br>ou le vieux couvent de Château-Richer .....   | 393 |

|   |     |
|---|-----|
| Multiculturalisme et transmission du patrimoine :   |     |
| le Gesù, Centre de créativité .....   | 394 |
| La Coopérative de solidarité économique autochtone  |     |
| Kitchisaga .....  | 395 |
| <b>Conclusion</b>   |     |
| Des initiatives novatrices d'utilisation sociale et collective,<br><i>par Solange Lefebvre.</i> ..... | 397 |
| <b>Bibliographie</b> .....  | 401 |
| <b>Liste des auteurs</b> .....  | 415 |

# Introduction<sup>1</sup>

Par Solange Lefebvre

## MISE EN PERSPECTIVE

La gestion du patrimoine religieux renvoie à plusieurs dimensions, tant administratives que culturelles et religieuses. Ce livre se penche en particulier sur la transmission du patrimoine, en l'envisageant dans toutes ses composantes : le patrimoine bâti, les objets et les archives, l'art et le patrimoine immatériel. Disons-le d'entrée de jeu, des inquiétudes sont exprimées par tous les milieux en ce qui a trait à la transmission du patrimoine, et elles sont de plusieurs natures, parfois même contradictoires :

- eu égard à la conservation, à la conversion ou à la transformation pertinentes et « sensibles » du patrimoine ;
- eu égard au sens historique, social, culturel et religieux qu'on lui reconnaît à travers diverses décisions de conservation, de vente, de location ou de transformation ;
- eu égard au respect de la propriété et de la vie privée des communautés croyantes concernées.

Avec raison, les experts s'inquiètent du sort réservé à l'immense patrimoine religieux du Québec. À titre d'exemple, des objets précieux sont vendus depuis plusieurs décennies à divers collectionneurs privés. On évoquera pour métaphore la scène du film de Denys Arcand, *Les invasions barbares*, où une agente britannique chargée de l'achat d'antiquités constate avec déception que les objets massés au sous-sol de la basilique Notre-Dame n'ont pas assez d'ancienneté pour être dignes d'intérêt. Des documents d'archives sont laissés à eux-mêmes et se trouvent très

---

1. Cette introduction renvoie en partie au Mémoire présenté par la Faculté de théologie et de science des religions à la Commission de la culture sur l'avenir du patrimoine religieux au Québec : *Croire au patrimoine religieux du Québec*, écrit par S. Lefebvre, en collaboration avec Jean-Claude Breton et Jean Duhaime.

vulnérables, des églises sont vendues à des promoteurs, sans que l'on prenne toujours en considération leur valeur historique et culturelle, ou le sentiment de la communauté territoriale. La question du patrimoine religieux n'a occupé aucune place dans le domaine de l'éducation primaire et secondaire jusqu'à maintenant. Et ce n'est pas un mince apport de la Chaire religion, culture et société que d'avoir insisté sur l'importance d'en intégrer des composantes dans les programmes d'éthique et de culture religieuse mis en place à l'automne 2008. Par ailleurs, l'Église catholique du Québec n'a consacré que peu de ressources et d'attention à l'éducation autour de cette question, à preuve son absence ou la place marginale qu'elle occupe dans la formation du personnel administratif, sacerdotal et laïc.

L'avenir du patrimoine religieux québécois repose sur l'équilibre des rapports de force entre les communautés croyantes, la société civile, les instances gouvernementales compétentes et les experts. Il dépendra aussi de la mise en place d'instances interdisciplinaires et intersectorielles permettant d'assurer cet équilibre lorsque vient le temps des choix difficiles et délicats en matière de gestion patrimoniale. Il devra aussi s'appuyer sur des décisions fermes en matière d'éducation.

### **Plusieurs points de vue légitimes**

Loin d'être un expédient, l'intersectorialité s'avère incontournable en matière de gestion du patrimoine religieux. Celui-ci se trouve en effet toujours *au carrefour de plusieurs points de vue, intérêts et histoires*. Il est l'objet de multiples attachements et ruptures, tant biographiques que sociaux et culturels. Il se trouve au cœur des mémoires personnelles et collectives. Il les habite souvent implicitement, resurgissant à la faveur d'un débat ou d'une décision à prendre quant à la gestion de ce patrimoine. Le croisement de plusieurs points de vue complémentaires peut alors favoriser le processus décisionnel. Il peut également stimuler la créativité et la découverte de solutions nouvelles. Partout en Occident, où les débats sur le patrimoine religieux vont et viennent entre son sens cultuel et son sens culturel, on observe de l'inventivité dans cet

espace relationnel qui met en œuvre des négociations, des stratégies d'appropriation et des postures de résistance. Par les échanges et les mélanges qu'il engendre, l'espace de contact devient un « entre-lieu » de la culture, ouvert et novateur où apparaissent des nouvelles formes<sup>2</sup>.

---

2. Laurier Turgeon, 2005, p. 20-21.

L'intersectorialité s'impose, puisque les conflits et les tensions ne manquent pas lorsqu'il s'agit de la gestion de la mémoire personnelle, sociale et collective, de même que des biens patrimoniaux matériels et immatériels. À cet égard, plutôt que d'opposer les divers participants au débat, il serait opportun d'avoir une *approche de collaboration*. Cette approche reposerait sur la compréhension de *la légitimité présumée de tous les points de vue, et sur la mise sur pied d'instances permettant l'instauration de processus décisionnels en partenariat*.

Par exemple, à l'intérieur des groupes religieux eux-mêmes, plusieurs instances doivent être mises à contribution. Dans le cas de l'Église catholique, si nous considérons la question des biens paroissiaux, tant le point de vue des *évêques*, qui ont un regard d'ensemble sur les besoins et les priorités de leur communauté diocésaine, que celui des *communautés croyantes et des conseils de fabriques paroissiales*, dévoués et attachés au patrimoine paroissial, doivent être pris en compte. En ce qui a trait aux *communautés religieuses*, le respect de leur conscience historique et l'attention à la signification à la fois religieuse, biographique et culturelle de leurs biens (objets, bâtiments, archives, histoire) demandent respect, déférence et doigté, sans compter le code déontologique auquel doivent se soumettre les personnes y ayant accès.

Quelques mots sur *les populations immigrantes et les communautés culturelles*. Bien qu'on y retrouve certes des individus laïcs ou areligieux, la religion s'avère souvent un facteur d'identité et d'intégration pour plusieurs d'entre elles. Dans bien des cas, le rapport au religieux des individus provenant de pays non occidentaux, qu'ils soient chrétiens ou non, diffère de celui des Québécois d'origine française : la religion n'est pas, à leurs yeux, qu'un secteur de la vie, mais elle imprègne la vie. On trouve par ailleurs, surtout dans la grande région de Montréal, de nombreuses communautés culturelles chrétiennes dont la religion est un facteur de cohésion et de rassemblement. Ces communautés se trouvent intégrées aux paroisses existantes, ayant cependant leurs espaces et leurs horaires désignés de célébration et de rassemblement, ou encore elles en créent de nouvelles. Parmi les catholiques de la province, elles occupent donc une place particulière dans le concert des points de vue sur le patrimoine.

Il faut aussi inclure dans le point de vue ecclésial celui des nombreux Québécois « affiliés » à une religion. Il importe de clarifier la signification de cette affiliation, afin de dépasser les clichés selon lesquels « les églises sont vides » et « les Québécois sont devenus indifférents à l'égard de la religion ». La question est plus complexe que cela. Selon le recensement canadien de 2001, le Québec compte 83 % de catholiques (5 906 130 ;



4 346 030 des plus de 15 ans appartenant à la troisième génération ou plus ; plus d'un demi-million de personnes âgées de 15 et plus, appartenant aux première et deuxième générations). En outre, parmi ces catholiques, on compte 319 165 personnes ayant immigré depuis les années 1950, et 175 785 personnes appartenant à diverses minorités (celles comptant 10 000 membres et plus : 71 680 Noirs, 42 965 Latino-Américains, 11 975 Arabes, 15 575 Philippins, 10 915 Chinois). On trouve parmi ces près de six millions d'affiliés plusieurs types d'appartenance et d'intégration aux institutions religieuses. Il en va de même des quelques 6 % de protestants du Québec, et des autres groupes religieux. Selon une échelle d'adhésion et d'intégration, on trouve les types de pratiquants suivants :

- 1) des pratiquants hebdomadaires et engagés dans leur communauté ;
- 2) des pratiquants mensuels ou un peu plus assidus ;
- 3) des pratiquants festifs (Noël, Pâques ou autres fêtes religieuses) ;
- 4) des pratiquants cérémoniels (rites de passage) ;
- 5) des non-pratiquants.

Certes, ces affiliés catholiques, protestants ou autres ne sont pas pour la plupart des « familiers » des paroisses ou des communautés religieuses. Ils vont et viennent selon les circonstances de la vie. Mais ils ne sont pas pour autant indifférents à l'égard du patrimoine religieux. Pour les générations implantées depuis un bon moment, ce patrimoine revêt des significations multiples : biographiques (là où j'ai été baptisé, où je me suis marié, où sont enterrés mes grands-parents, etc.), religieuses, territoriales (l'église du quartier), historiques, esthétiques et culturelles. Au sein des multiples éléments discutés, il est certain que les « paroisses » occupent une place très importante, puisqu'elles s'avèrent les hauts lieux des communautés chrétiennes. On peut aussi souligner l'importance des monastères, évoqués à quelques reprises dans l'actualité ces dernières années.

Les significations du patrimoine concernent d'ailleurs tout autant les non-membres d'un groupe religieux que les centaines de milliers de visiteurs annuels au Québec, qui y viennent pour le tourisme, les études ou les affaires. On peut ajouter la signification religieuse, puisque les lieux de culte constituent, universellement, des lieux de recueillement interconfessionnels. Les monastères exercent un même attrait. Le lieu de culte constitue souvent, au cœur des villages et des villes, la principale attraction touristique, ici comme ailleurs.

Matérielle et/ou immatérielle, la valeur de l'église, à l'échelle locale ou nationale, outrepassa de loin sa fonction immédiate d'édifice cultuel. Qu'elle soit typique ou exceptionnelle, seul monument d'un petit village, d'un coteau rural ou point focal d'un dense quartier urbain, petite et dépouillée ou surdimensionnée, l'église est toujours au centre de *quelque chose*<sup>3</sup>.

## Sens religieux du patrimoine

S'il est un élément consensuel parmi les experts, c'est bien celui de l'extrême urgence que requiert la conservation du patrimoine religieux québécois. À bien des égards, il serait déjà trop tard. Ces experts sont à même d'évaluer l'importance historique, artistique et culturelle des biens patrimoniaux. Ils s'inquiètent des faits suivants : vulnérabilité des archives et des objets religieux, ignorance de la valeur du patrimoine, décisions irrationnelles, etc. Devant les exemples trop nombreux d'abandon et de manque de ressources pour assurer la sauvegarde du patrimoine, certains experts ont même envisagé la remise en question de la « propriété » de certains éléments du patrimoine par les diverses instances catholiques, ce qui fut rejeté par le gouvernement du Québec. Celui-ci tentera plutôt d'apporter les supports nécessaires aux acteurs concernés. Dans le cas des ventes d'églises, des experts mettent en garde contre des solutions de réorientations expéditives et sans respect de la valeur patrimoniale des bâtiments. Les options idéologiques sont souvent divergentes sinon franchement contradictoires.

Outre la gestion, le classement, l'évaluation, la conservation et l'analyse du patrimoine, *qu'en est-il de sa dimension religieuse et, plus largement, de sa signification ?* La dimension religieuse et signifiante du patrimoine constitue parfois un volet de l'expertise. Mais elle gagnerait à être l'objet d'investissements plus importants de la part d'autres experts compétents. En effet, il ne suffit pas d'aborder le thème de la religion en amont de la réflexion, *il faut aussi l'aborder en lui-même et pour lui-même*. Au cœur du débat disciplinaire sur la religion au XX<sup>e</sup> siècle se trouve l'axiome suivant :

Un phénomène religieux ne se révélera comme tel qu'à condition d'être appréhendé dans sa propre modalité, c'est-à-dire d'être étudié à l'échelle religieuse. Vouloir cerner ce phénomène (uniquement) par la physiologie, la psychologie, la sociologie, l'économie, la linguistique, l'art, etc. [...] c'est le trahir ; c'est laisser échapper justement ce qu'il y a d'unique et d'irréductible en lui, nous voulons dire son caractère sacré [...] nous ne pensons

3. Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thomas Coomans, 2006, p.3

pas à contester que le phénomène religieux puisse être utilement abordé sous différents angles ; mais il importe, avant tout, de le considérer en lui-même, en ce qu'il a d'irréductible et d'original<sup>4</sup>.

C'est donc aussi en tant que mémoire, support et médiation de l'expérience et de la foi religieuse que doit être abordé, sous tous ses angles, le patrimoine religieux du Québec. Dans la même foulée, s'y trouve aussi la dimension de transmission du sens et des valeurs. Ce sont souvent les aspects d'une grande tradition religieuse éprouvés comme les plus considérés par ses héritiers, quel que soit leur degré d'adhésion. Mais si la théologie catholique et les sciences religieuses québécoises furent particulièrement dynamiques après les années 1960 dans plusieurs champs de réflexion, il faut reconnaître qu'elles ont accordé trop peu d'importance à la question du patrimoine religieux, sinon indirectement par le biais de réflexions sur la transformation des pratiques chrétiennes ou sur l'histoire du christianisme. Il importe d'évaluer les impacts de certains volets de la théologie, en particulier sur la collectivité catholique, et les redressements nécessaires, afin de redonner au patrimoine sa juste place dans la conscience et les pratiques chrétiennes. Une reconnaissance et une connaissance accrues du patrimoine de l'« autre » seraient aussi à promouvoir. Le patrimoine religieux est une médiation privilégiée de la rencontre de l'autre.

## Sens et mémoire

Il est un autre point qui mérite qu'on s'y arrête : la crise généralisée de la mémoire collective, qui touche tous les pays modernisés. Par le passé, de manière générale en Occident, les transmissions tissaient la trame relationnelle des sociétés rurales que peuplaient les paysans et les artisans : transmissions des biens et des patrimoines, des religions, des savoirs, des savoir-faire, parfois des pouvoirs<sup>5</sup>. Elles se vivaient au cœur de solidarités étroites, vitales et nécessaires entre les générations, soutenues par la mémoire collective. À travers ces diverses transmissions se vivaient tout à la fois les échanges affectifs, productifs et culturels entre les membres d'une famille ou d'une localité. Le processus d'industrialisation a introduit des discontinuités dans ces processus, modifiant au sein de certains groupes autant les relations familiales et de travail que les types de savoirs et de savoir-faire et leurs modalités de transmission. Il a

4. Mircea Eliade, 1949, p. 11.

5. Voir Solange Lefebvre, « Sanctuaires catholiques au Québec », dans *Archives de sciences sociales des religions*, « Du Québec, au-delà des lieux de mémoire », n° 141, Janvier-Mars 2008.

fragilisé les cadres de la mémoire collective<sup>6</sup>. L'instauration de l'État-Providence et l'allongement de la vie ont en outre bouleversé les règles de transmission des patrimoines et des biens. Les rapports entre générations continuent, sous nos yeux, de se modifier. Les transmissions présentent toutefois de grandes différences, selon le contexte géographique et les classes sociales, par exemple.

Une réaction courante à toute crise culturelle consiste à se mettre à « parler de ce qui manque ou de ce qui se trouve en crise ». Ainsi s'est-on mis à parler abondamment de « mémoire » vers la fin des années 1970 en Europe. De la sorte, on reconnaissait implicitement une crise de la mémoire. Par réaction, on multipliait les commémorations et les anniversaires officiels. Considérons ce fait très simple : lorsque la maison familiale devient monument, elle n'est plus un *milieu* de vie et de mémoire que l'on habite, mais un *lieu de mémoire* que l'on visite, selon une expression connue de Jean-Pierre Nora. De la même manière, l'importance que prend maintenant le « patrimoine religieux » indique, entre autres, qu'il est devenu un lieu moins habité. En ce sens, au Québec, les études sur la mémoire collective, les espaces religieux et la religion populaire paraissent être relayées par celles sur le patrimoine religieux, « composante mémorielle fondamentale de la société contemporaine », un indicateur du passage rapide du cultuel au culturel<sup>7</sup>. Tous, ecclésiastiques comme scientifiques, s'entendent pour reconnaître que, depuis la moitié des années 1990, se produit le phénomène combiné d'une désaffectation et d'une patrimonialisation des biens d'église, au Québec comme dans plusieurs autres pays occidentaux. La patrimonialisation étant entendue comme la prise en charge et le défi de conservation de ces biens au nom de l'intérêt collectif, historique et culturel, c'est-à-dire la « pénétration du patrimoine dans le cultuel ». Mais, comme l'écrivait Laurier Turgeon, « Cette fois, ils sont appropriés non pas au nom de la religion, mais au nom du savoir. Si l'Église a transformé les objets culturels en objets cultuels par la sanctification, l'État ne les a-t-il pas resacralisés par la patrimonialisation ?<sup>8</sup> »

On peut sans doute voir là l'une des raisons de la résistance des croyants à entrer de plain-pied dans l'appropriation de ses objets matériels et immatériels comme « patrimoine » : « Mon église, ce n'est pas un musée », ont parfois dit des paroissiens engagés, « elle est toujours vivante ! » On entend semblable réaction de membres des communautés religieuses, à propos de

6. Voir Maurice Halbwachs, 1950 ; Danièle Hervieu-Léger, 1993.

7. S. Lefebvre 2008 ; L. Turgeon, 2005 ; Morisset, Noppen et Coomans, 2006 ; Morisset et Noppen, 2005.

8. Laurier Turgeon, 2005, p. 39.

leurs biens. Pourtant, il faudra bien accepter le fait *que les milieux deviennent aussi lieux de mémoire*, et parfois uniquement. Même devenus « lieux » commémoratifs ou historiques, ils conservent des significations profondes et s'avèrent des canaux de transmission culturelle, religieuse et éthique.

### **Le patrimoine comme lieu de conflits interreligieux et interculturels**

Les dimensions les plus fondamentales d'un groupe culturel sont la langue et la religion. Ces deux piliers de la culture et de l'identité participent profondément, à travers leur conservation et leur protection, au maintien du sens de l'identité et du lien culturel. En même temps qu'ils sont partagés par une communauté, ils peuvent s'avérer facteur de « distinction » à l'égard de l'autre, et même facteur de division. Le fait que l'ultime « insulte » à un groupe culturel s'exprime souvent par la « profanation », soit d'un lieu de culte, soit d'un cimetière, renvoie à ces enjeux. Aussi le « patrimoine religieux », entendu ici surtout au sens matériel (lieux de culte, objets, œuvres d'art) fait-il souvent barrière aux échanges véritables entre personnes de cultures ou de religions différentes. On n'entre pas aisément dans le lieu de culte d'une communauté à laquelle on n'appartient pas : le commun rattache ces lieux à la séparation classique entre le sacré et le profane, le sacré étant conçu comme l'intouchable. Si bien que, dans les relations multiculturelles ou interculturelles, on a peu évalué à quel point la séparation religieuse à travers le patrimoine ancien ou récent crée divers clivages et alimente le racisme. Certes, ces clivages concernent les différentes religions, mais aussi les différentes communautés ethniques à l'intérieur d'une religion ou d'une dénomination commune. Ces clivages sont plus ou moins implicites ou explicites.

### **CONTRIBUTION DE CE LIVRE**

La question de la transmission du patrimoine religieux québécois revêt donc un caractère d'urgence particulier. La rapide transformation des groupes religieux présents au Québec et propriétaires de biens patrimoniaux soulève plusieurs questions au sujet de la prise en charge matérielle du patrimoine, de sa transmission et de son appropriation. Les mutations contemporaines de la relation qu'entretiennent les Québécois avec les traditions religieuses posent simultanément des questions tout aussi urgentes : quels sont les défis éducatifs à relever, dans un contexte à la fois de continuité et de rupture avec l'histoire religieuse ? Quels types de réappropriation du patrimoine peuvent s'opérer ?

Ce livre s'attache à l'examen des multiples enjeux de la transmission du patrimoine aux générations montantes et aux populations récemment installées en sol québécois. Les contributions sont interdisciplinaires, provenant de domaines aussi divers que la muséologie, l'histoire, la théologie, les sciences des religions et l'architecture et elles tentent, tour à tour, de faire le bilan des connaissances, de déterminer des solutions concrètes de développement et des moyens de mise en œuvre de ces solutions.

Les contributions sont également interculturelles, représentatives du tissu social qui sert de toile de fond aux préoccupations propres à chaque communauté. Plusieurs sont issues bien sûr de la tradition catholique, dont le patrimoine est omniprésent au Québec, mais également de communautés minoritaires qui témoignent des mêmes expériences de survie, de sauvegarde et de transmission de leur héritage religieux souvent millénaire.

Dans la foulée des audiences tenues en 2005 par la Commission de la culture sur le patrimoine religieux du Québec, de nombreuses recommandations avaient été formulées. Toutefois, force était de constater que, malgré le grand enthousiasme et la remarquable participation qu'avaient suscitées ces audiences auprès des communautés et des organismes concernés, l'un des principaux obstacles à la conservation et à la mise en valeur de ce riche héritage avait été la difficulté de mobiliser les intervenants aux potentiels et aux ressources pouvant en assurer adéquatement la survie.

Nous partons en effet du constat qu'une volonté collective de préservation et de promotion du patrimoine religieux québécois puise son assurance au sein même de ceux qui s'y impliquent, jour après jour. Or, nombre de femmes et d'hommes de notre société conservent un attachement à ces paroles, bâtiments et objets historiques qui nous sont si familiers et porteurs de sens et d'histoire. Ce sont les artisans, les gardiens et les promoteurs de cette pérennité culturelle. Mais pour étendre leur nombre et accroître la puissance de leur action, il s'avère primordial de développer de nouveaux outils qui permettront au plus grand nombre de se réapproprier les savoirs relatifs à ce legs inestimable.

## **Partie I : Visions du patrimoine religieux**

La première partie définit les termes et les problématiques entourant la sauvegarde du patrimoine religieux au Québec et dans le monde. Elle contribue également à étendre notre conception de ce qu'est le patrimoine

religieux et à explorer les rapports au patrimoine matériel et immatériel.

D'entrée de jeu, **Mario Dufour** va définir des termes et des notions auxquels on fera référence tout au long de l'ouvrage. Il va tenter de préciser certains enjeux au cœur desquels résident des éléments de réponse à la question qui nous intéresse ici : quels sont les difficultés et les défis de la transmission du patrimoine religieux ? Il fait appel à sa double sensibilité, celle développée alors qu'il était curé de paroisse dans le centre-ville de Québec et celle acquise depuis qu'il occupe les fonctions de président de la Commission des biens culturels du Québec.

Malgré les progrès des dernières années dans la sauvegarde du patrimoine religieux, le patrimoine immatériel est plus particulièrement menacé dans la mesure où il est porté par des personnes qui tôt ou tard disparaissent. Les savoir-faire, les rites et les coutumes sont des traditions vivantes, conservées par la pratique, plutôt que par l'écrit. Lorsque les personnes disparaissent, ces traditions disparaissent avec elles. **Laurier Turgeon** illustre tout le défi en jeu, par son projet de collecte multimédia des richesses du patrimoine religieux immatériel du Québec.

Depuis une vingtaine d'années, la diversité religieuse est en forte croissance au Québec, notamment en ce qui concerne les traditions non chrétiennes. Après avoir mis de l'avant quelques chiffres, **Pierre Anctil** explique les défis que devront relever d'une part les intervenants des différents secteurs publics et, d'autre part, les adhérents des nouvelles traditions religieuses récemment installées au Québec. Sous ce rapport, la communauté juive de Montréal, dont il retrace l'histoire, offre l'exemple intéressant d'une adaptation réussie.

Par ailleurs, en juin 2005, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale se donnait le mandat d'étudier la problématique de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. **Bernard Brodeur**, député de Shefford de 1994 à 2007, qui a présidé cette commission, est également notaire. Il analyse les notions de propriété des biens religieux ainsi que celles d'aliénation et de transfert. Il parle des solutions qui ont été proposées par la commission dans son rapport intitulé *Croire au patrimoine religieux du Québec*.

Un patrimoine peut être immatériel. La notion de *matrimoine* se rapproche du patrimoine immatériel, mais la féminisation renouvelle la manière de l'aborder. Le patrimoine n'est pas seulement composé de biens à conserver, mais de manières de vivre. **Olivier Bauer** s'intéresse à l'ali-

mentation, aux saveurs. Chaque religion utilise des nourritures dans ses pratiques quotidiennes, liturgiques, rituelles et sociales.

**Christina Cameron** nous présente d'abord un cadre théorique de la transmission, de la transcendance et de la sauvegarde du patrimoine religieux. Puis elle procède à l'examen de quelques exemples d'appropriation ou de non-appropriation du patrimoine. Ces exemples montrent clairement que la compréhension des valeurs spirituelles peut être perdue, sans espoir d'être retrouvée. Elle discute ensuite de la nécessité d'encourager l'appropriation communautaire des sites de valeur patrimoniale.

**Dominique Ponnau** invite à « rouvrir les portes de l'intelligence » de ce que nous reconnaissons comme essentiel : le patrimoine religieux qui nous a faits et que nous avons laissé se dissoudre. Comment cultiver de nouveau, tant qu'il en est temps, ce champ immense ? À titre d'exemples, le « Requiem » de Mozart et le « Déluge » de Poussin. Ce que nous cherchons : la conservation et la mise en valeur des trésors de mémoire que nos pères nous ont légués, mémoire symbolique, mémoire religieuse.

## Partie II : Éduquer au patrimoine

Cette partie traite des enjeux, aussi bien sociaux que religieux, des diverses manières de transmettre le sens, l'immatériel, l'intangible, qui nous a lui aussi été légué par nos ancêtres. Comment cette responsabilité de construire des ponts entre le passé et l'avenir peut-elle s'assumer ?

Quant aux enjeux sociaux, ils sont abordés à travers trois contributions. **Pierre Lucier** nous invite à une réflexion qui s'articule autour de quatre propositions : 1) Le patrimoine religieux, c'est d'abord du patrimoine, et c'est en cela qu'il interpelle l'intérêt public. 2) Son caractère proprement religieux renvoie à des significations culturelles qui vont bien au-delà du religieux. 3) L'explicitation de la signification culturelle du patrimoine religieux peut être riche d'enseignements pour sa transformation et son recyclage. 4) L'éducation au patrimoine religieux doit devenir une véritable éducation culturelle.

Mais pourquoi faut-il sauver le patrimoine religieux du Québec ? Qu'est-ce qui rend cette opération de sauvetage particulièrement nécessaire, maintenant ? Pour **François-Marc Gagnon**, un fait est aisément constatable : nous sommes envahis par la culture de masse, uniformisante, qui crée un fossé infranchissable entre le passé et l'avenir. En conservant le patrimoine religieux, nous mettons un frein pour l'avenir à l'envahissement de cette culture de masse.



**Colette Dufresne-Tassé** traite de l'exposition thématique comme moyen de présentation au public des biens meubles du patrimoine religieux catholique québécois. La question abordée à propos de ce type d'exposition est la suivante : comment la concevoir pour espérer qu'elle soit traitée de façon optimale ? La réponse prendra la forme de quatre principes nouveaux susceptibles d'orienter le travail de conception d'une exposition.

Les réflexions sur les dimensions religieuses constituent l'apport substantiel de ce livre. Le patrimoine religieux mérite d'être préservé s'il permet de donner un sens au présent. Il est un lieu de débats sur les moyens les plus adéquats pour manifester aujourd'hui la transcendance. Certains acteurs pastoraux voient le maintien de la propriété du patrimoine bâti comme un obstacle à la mission actuelle des églises chrétiennes. D'autres continuent de voir ce patrimoine comme le support d'une intelligence de la foi capable de se manifester dans l'environnement de tous les jours.

Selon **Marc Pelchat**, les biens patrimoniaux religieux ont la mémoire comme présumé indispensable, mais leur maintien ne se limite pas à la conservation d'une chose acquise appartenant au passé. Ils méritent d'être préservés s'ils participent au monde du sens, s'ils permettent de donner un sens au présent et de mettre en branle la pensée et l'action.

Mais, lorsque des manières de parler vont de soi ou lorsque les oppositions sont trop violentes, il y a matière à examiner les présupposés qui habitent le discours. C'est ce que tente **Maxime Allard** à propos des discours concernant le patrimoine religieux, sa constitution, son importance et sa transmission. Nous y trouverons l'exposition des présupposés dans ces discours, des mises en questions de ces présupposés, ainsi qu'une analyse des enjeux tant du point de vue religieux que sociopolitique.

L'objet cultuel perd-il sa sacralité en entrant au musée ? La collection d'art sacré des Ursulines de Québec fut « muséifiée » en 1979. Toutefois, certains objets liturgiques retrouvent leur utilisation culturelle à la chapelle, en certaines occasions. Après avoir analysé le fondement de la sacralité dans la religion chrétienne, **Christine Cheyrou** présente les règles qui protègent cette sacralité dans les règlements de la communauté et les politiques de conservation.

Le patrimoine peut être matériel ou immatériel, tangible ou intangible. Le patrimoine immatériel constitue les sources de l'identité et de l'appartenance des membres d'une communauté. **Steven Lapidus** présente deux groupes qui font partie de la grande communauté juive montréalaise.

Une analyse de ces groupes, même limitée, nous apporte de bons exemples de questions plus larges et de préoccupations en lien avec la conservation du patrimoine juif au Québec.

**Michel Naggart**, théologien orthodoxe, souligne le rapport intime qui relie l'essentiel du patrimoine matériel au patrimoine spirituel de l'Église orthodoxe. Nous y verrons l'inquiétude qui sourd chez les fidèles et le clergé orthodoxe au sujet de ce que leur réserve l'avenir proche face à un recul senti du catholicisme dans la vie publique et intellectuelle au Québec. L'auteur présente ensuite une cartographie des églises orthodoxes au Québec. Il nous offre en exemple les initiatives précises et concrètes prises par l'une d'entre elles pour la transmission de son patrimoine.

Finalement, depuis quelques années, nous assistons à la multiplication des concerts et des festivals de musique sacrée dans les églises. **Sylvain Caron** souhaite apporter une meilleure compréhension du concert de musique sacrée, en s'arrêtant à trois cas particuliers et en posant les questions : quelle culture religieuse veut-on ainsi transmettre ? Comment distinguer l'expérience esthétique de l'expérience religieuse ? Peut-on réconcilier l'expérience individuelle avec le cadre bien défini d'une religion institutionnalisée ?

### Partie III : Histoires de transmission et de sauvegarde

Enfin, la troisième partie nous présente un aperçu de quelques initiatives de conservation et de transmission du patrimoine religieux qui servent d'exemples pour illustrer ce qui peut être fait concrètement.

**Rob Bull** retrace l'histoire passionnante de l'église unie Saint-James, construite en 1887 et joyau du patrimoine religieux du centre-ville de Montréal. Classée monument historique national canadien et édifice religieux à valeur patrimoniale du Québec, elle a été cachée à la vue des passants par des façades de commerces durant 80 ans. Ce n'est qu'en 2005, à la suite de la démolition de ceux-ci, que la façade splendide de Saint-James se révéla de nouveau aux passants de la rue Sainte-Catherine.

Dans le même ordre d'idée, **André-A. Lafrance** raconte l'épopée d'une communauté « tissée serrée » d'un petit village québécois, qui se bat pour conserver son église, non considérée comme bien patrimonial. Après avoir fusionné la paroisse avec les paroisses voisines, dans un effort d'économie, « on » décida qu'il fallait se débarrasser de quelques églises. La leur faisant partie du lot, les paroissiens firent preuve d'ingéniosité pour en assurer la sauvegarde. Cet exemple illustre le degré d'attachement

de bien des citoyens à leur patrimoine, en même temps qu'il soulève la précarité de celui-ci, dans la plupart des cas.

En raison du rôle historique majeur qu'ils ont joué dans la fondation et le développement de Montréal, les Sulpiciens ont accumulé des biens culturels depuis bientôt 350 ans. En effet, ils ont été Seigneurs de Montréal, responsables du culte dans plusieurs églises et chapelles, éducateurs et enseignants, bâtisseurs, commanditaires d'artistes et collectionneurs. **Monique Lanthier** se pose alors la question : quel est le rôle des groupes religieux dans l'éducation à leur patrimoine ?

Dans le même ordre d'idées, pour son projet de Musée de l'Éducation, l'Université du Québec à Montréal a collaboré avec la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, communauté religieuse impliquée dans l'éducation au Québec durant près de 150 ans. Le résultat de cette collaboration a pris la forme d'une exposition abordant la question de l'enseignement scientifique prodigué aux jeunes filles entre 1850 et 1960. **Anik Meunier** aborde plusieurs pistes de réflexion témoignant des lacunes liées à l'absence de reconnaissance de ce corpus patrimonial.

**Robert Cadotte** a été amené à développer un matériel de découverte des bâtiments d'Hochelaga-Maisonneuve, et par la suite, à écrire l'histoire des écoles de ce quartier montréalais où les communautés religieuses étaient omniprésentes avant 1960. Il présente ce matériel pédagogique ainsi que l'histoire de sa réalisation, et montre son utilité pour sensibiliser les élèves et leurs enseignants.

Depuis peu, un programme d'éthique et culture religieuse est dispensé à tous les élèves des écoles du Québec. Ce programme permet la découverte ou l'approfondissement d'aspects importants de l'héritage religieux du Québec. L'avènement de ce nouveau programme d'études, obligatoire pour tous, suscite diverses questions. **Denis Watters** a été responsable du programme *Éthique et culture religieuse*, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ses réflexions se veulent des pistes de réponses à ces questions.

Lors du colloque, des auteurs de projets de transmission du patrimoine religieux québécois sont venus présenter différents kiosques consacrés à leurs activités. Nous donnons ici un bref aperçu de ces initiatives issues de différents milieux et qui illustrent bien les nombreuses possibilités qui s'offrent aux communautés et aux organismes qui ont à cœur la préservation de leur patrimoine lorsqu'ils décident de prendre en charge la *transmission du sens*.